



VÉLO CLUB DE L'EST

2 Bis Rue Robert 97412 Bras Panon
Entrée Sud du Stade Vélodrome
ECOLE DE CYCLISME * COMPÉTITION * LOISIR
ROUTE * PISTE * VTT * CYCLO-CROSS
GSM 0692 61 84 77



REGLEMENT PARTICULIER

GRAND PRIX DES COMMERCANTS DE SAINTE-ANNE

Course en 2 étapes
Mardi 08 Mai 2018

1^{ère} ETAPE : CLM Individuel : 5 kms

Départ : Zone industrielle Beaufond (Rond-point « statue rouge »), Tout Droit RN2 vers Ste-Anne, à Droite RD 56

Arrivée : Face au Collège de Sainte-Anne.

Horaires : 1er départ à 08h00, puis toutes les minutes.

Catégories : CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi 04/05/2018 - 12H00 :

- Par mail : ffcrun@orange.fr ou par Fax : 0262 45 22 55

Pas d'inscription sur place : les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15€.

Émargement : Obligatoire 15 minutes avant chaque départ.

Engagement : 8€ par coureur (+4€ / dossard si oublié).

PAS DE MOTO OUVREUSE : Seules les motos mises en place par l'organisation feront office de Moto de Sécurité.

Si ces consignes ne sont pas respectées le coureur fautif sera mis hors course.

VOITURE SUIVEUSE : 1 voiture suiveuse autorisée par coureur.

VEHICULE : Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être communiqué obligatoirement au Commissaire lors de l'emargement.

La voiture devra respecter la distance réglementaire, (10m pour la voiture suiveuse).

EQUIPEMENT : Les vélos de CLM devront être aux normes fédérales en vigueur sous peine de sanction.

Dépannage : à l'arrêt, à droite de la Chaussée.

Ravitaillement : Interdit.

Récompenses : 1 maillot de leader au vainqueur de l'Etape.

2^{ème} ETAPE : Circuit de 24,500km

ITINERAIRE :

Départ : Devant la Poste de Sainte-Anne,

Tout droit sur RN2, direction Rivière de l'Est,

Les Orangers, tout droit RN2, direction Cambourg,

A droite sur D3, chemin Cambourg,

Tout droit direction Chemin de Ceinture,

Tout droit direction Route des Plaines (RN3),

A droite Rue des Tamarins,

A droite sur RN2 direction Sainte-Anne.

Arrivée : Devant la poste de Sainte-Anne.

CATEGORIES et HORAIRES :

Accueil et émargement :

11h30

Arrêt de l'emargement :

20 min avant le départ de l'Etape. Dossard à Gauche

Départs :

- CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR (Etape 2) : 12 H 30 4 tours soit 98.000km

- PCY D1 + D2 / CADETS : 12 H 35 3 tours soit 73.500km

- PCY D3 + VET3 : 12 H 35 3 tours soit 73.500km

Remises des Récompenses : 17 H 15

LEGENDE : D1=Pass'Cyclisme Open, D2= Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, D3= Pass'Cyclisme 1^{ère} année de licence + VET3 (+60)

La catégorie Vétérans : VET1 (+40), VET2 (+50), VET3 (+60)

NB : La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior

Ravitaillement : uniquement à pied, à droite de la chaussée dans les parties montantes du circuit :

→ Autorisé pour la CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR :

du 2^{ème} au 3^{ème} tour inclus.

→ Autorisé pour la Catégorie PCY D1 + D2 / CADETS, PCY D3 + VET3 :

Uniquement au 2^{ème} tour.

Dépannage : 1 voiture technique par club / 3 coureurs minimum. L'ordre des voitures sera déduit du classement du CLM (CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR.

A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

Voitures suiveuses : La caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des Arbitres, de la voiture Neutre, des Directeurs sportifs, du service médical et du camion balai. Un tirage au sort avant le départ définira l'ordre des voitures techniques ayant un minimum de 3 coureurs par club.

L'organisateur demande aux clubs d'équiper leur voiture technique d'1 gyrophare.

Course en circuit : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

Sécurité : Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours.

Prix aux coureurs : Epreuve du Challenge Régional.

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie (3 D1, 3 D2, le 1er VET1 scratch, le 1er VET2 scratch, 3 D3, le 1er VET3), le 1er Espoir.

Engagements : 8€ par coureur, (+4€ / dossard si oublié). Dossard à Gauche

Inscriptions par Ordre de Catégories : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi 04/05/2018-12h00 :

Par mail : ffcrun@orange.fr ou par Fax : 0262 45 22 55.

Arbitres : P. NATIVEL, A. CHEFIARE, E. GOULJAR, Anne AUTALE, Angélique AUTALE, F. TEZA, J. TAOCALI.

Arbitre Adjoint Moto : S. SIDAT.

Juge à l'Arrivée : P. NATIVEL.

Délégué Fédéral : A. CHEFIARE.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.